

ASSOCIATION FONCIERE D'OTTMARSHEIM

Séance Ordinaire du 8 Février 2023

Sous la présidence de M. Jean-Marie BEHE, Président

Nombre de membres

Du bureau

Elus : 11

Membres présents : 4

Monsieur Jean-Marie BEHE, Président

Monsieur Eric BRODHAG, membre du bureau

Monsieur Serge FELS, membre du bureau

Monsieur Gilbert MEYER, membre du bureau

Les absents excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code général des Collectivités Territoriales :

Michel ENGASSER a donné procuration à Jean-Marie BEHE

Martin JAEGGY a donné procuration à Gilbert MEYER

Les absents non excusés sans pouvoir :

Denis MEYER

Thomas MEYER

Patrice MEYER

Les absents excusés sans pouvoir :

Bernard RENNO

Adrien WALTER

Délibération n°2 : Approbation du Compte de gestion 2022

Les dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2022 s'élèvent à 2832.63 euros.

Les recettes de fonctionnement pour l'exercice 2022 s'élèvent à 10 655.72 euros.

Concernant la section d'investissement pour l'exercice 2022, les dépenses s'élèvent à 97 010,70€ et les recettes à 115 973,79€.

La section de fonctionnement est clôturée au 31 décembre 2022 avec un excédent de 10 443.14 euros.

La section d'investissement est clôturée au 31 décembre 2022 avec un excédent de 27 989.70 euros.

Soit un excédent global pour l'exercice 2022 de 38 432,84 euros conformément au compte de gestion 2022 établi par le comptable public.

Monsieur le Président demande si des informations supplémentaires sont à formuler.

Aucune question n'étant formulée, Monsieur le Président passe au vote.

Les membres du bureau,

Après en avoir délibéré à 6 voix POUR dont 2 procurations,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2022.

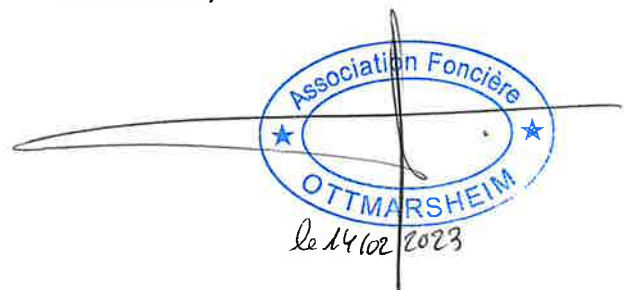
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les actes afférents et tous les actes nécessaires.

Vu la publication, le 14 février 2023

Ottmarsheim, le 14 février 2023

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président,



le 14/02/2023